



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

**FRANCE
NATION
VERTE >**

Agir • Mobiliser • Accélérer

L'ESSENTIEL À RETENIR :

**FEUILLE DE ROUTE
RÉGIONALE
2025-2030**

La planification écologique
en Nouvelle-Aquitaine

FÉVRIER 2025

> La planification écologique : accélérer et amplifier la transition écologique dans les territoires pour répondre aux enjeux du changement climatique



La région Nouvelle-Aquitaine est de plus en plus confrontée au changement climatique et à ses effets. La perte de biodiversité, la multiplication des épisodes de sécheresse, des feux de forêts, des phénomènes de pluies intenses, ou encore le recul du trait de côte, sont autant d'alertes qui rappellent l'urgence à agir, au plus près du territoire et en lien avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment les collectivités territoriales. Face à ce constat, et pour atteindre les objectifs ambitieux que la France s'est fixés dans le cadre des accords internationaux et réduire l'impact de nos activités sur l'environnement, une accélération sans précédent des efforts est nécessaire.

Dans un contexte d'urgences climatiques, météorologiques et environnementales, la France s'est dotée d'une planification écologique visant à porter une accélération sans précédent des efforts collectifs pour réduire drastiquement l'empreinte écologique de nos activités et assurer un chemin de développement plus sobre, résilient et harmonieux de notre société.

Ce plan national fait de la France l'un des premiers pays à se doter d'une stratégie globale et concrète et permet à chaque secteur et chaque acteur d'avoir une vision du chemin à parcourir pour atteindre nos objectifs nationaux de décarbonation de -55% en 2030 (par rapport à 1990), et de préservation et conservation de la biodiversité, et plus généralement des ressources. Au niveau national, la planification écologique avance. La baisse de nos émissions de gaz à effet de serre s'accélère, atteignant -5,8 % en 2023, ce qui place la France sur la bonne trajectoire pour atteindre l'objectif de 2030.

> Au niveau international, un cadre qui engage la France dans ses politiques d'action climatique

2030

- 55 %
d'émissions de gaz
à effet de serre
(p/r niveaux de 1990)



Green Deal (2019)
Obligation légale au titre de la loi
européenne sur le climat

2050

**Neutralité
carbone**
(p/r niveaux de 1990)



Green Deal (2019)

2100

Réchauffement planétaire < +2°C
Le limiter davantage à +1,5°C
(p/r niveaux préindustriels)

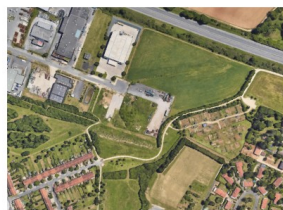


Accord de Paris (2015)
Traité international juridiquement contraignant

> Au niveau national, 3 objectifs environnementaux qui fixent le cap de l'action à conduire

atténuation

diminuer les émissions de gaz
à effet de serre pour limiter le
réchauffement planétaire



préservation

préserver et protéger la
biodiversité
et les ressources



adaptation

réduire la vulnérabilité
aux effets du changement
climatique





L'État a lancé, le 28 septembre 2023, devant les présidents des Régions de France, le principe de Conférences des parties (COP) sur la transition écologique, sur le modèle des conférences des parties des Nations Unies. Chacune de ces COP vise à définir régionalement une feuille de route, en cohérence avec les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité, qu'il convient de mettre en œuvre d'ici à 2030, en s'appuyant sur la Stratégie Nationale Bas Carbone et la Stratégie Nationale de la Biodiversité.

En région Nouvelle-Aquitaine, dans la suite de la dynamique impulsée par le lancement de la Conférence des parties (COP) Nouvelle-Aquitaine le 1er décembre 2023, la démarche de planification écologique, co-portée par le préfet de région Nouvelle-Aquitaine et le président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, est bien avancée.

La démarche vise à définir une feuille de route régionale pour la période 2025-2030, en vue d'accélérer la transition écologique dans les territoires, en agissant sur la décarbonation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que sur la préservation des ressources et de la biodiversité.

9 %, c'est l'effort de la région Nouvelle-Aquitaine à la réduction des gaz à effet de serre, à l'horizon 2030

> La Nouvelle-Aquitaine : un territoire déjà engagé dans la transition écologique



L'État et la Région œuvrent de manière concertée et coordonnée depuis de nombreuses années, pour mettre en place les conditions nécessaires à une transition écologique qui favorise le changement, tout en intégrant harmonieusement les considérations économiques, sociales et de préservation des ressources naturelles, aux côtés des collectivités territoriales et des autres acteurs du territoire néo-aquitain.

L'État a mis en place, depuis de nombreuses années, des politiques ambitieuses en matière de transition écologique, reflétant son engagement à lutter contre le changement climatique et à promouvoir un développement durable. La stratégie nationale bas carbone atteste, en particulier, de l'engagement de la France à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Les politiques relatives aux mobilités durables, au développement des énergies renouvelables, au soutien à la rénovation énergétique des bâtiments, à la gestion de la ressource en eau, à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, sont autant d'illustrations concrètes de l'action menée, au plus près des territoires, en lien avec les collectivités territoriales.

Par ailleurs, au niveau régional, plusieurs documents stratégiques sont portés par l'État et la Région : la stratégie régionale de la biodiversité, le schéma régional de la biomasse, l'observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine ou encore la mise en place du comité régional de l'énergie, qui sont autant d'illustrations de l'approche partenariale mise en place.

Un double diagnostic, mené par plus de 450 chercheurs sur le climat (AcclimaTerra) et la biodiversité (Ecobiose), a donné une base scientifique à la première feuille de route Néo Terra, érigeant la transition écologique, énergétique et agroécologique comme trame de l'action régionale. Adoptée dès juillet 2019 par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Néo Terra a été renforcé par les volets social, adaptation au changement climatique et « une seule santé », le 13 novembre 2023.

Les collectivités territoriales portent des actions d'initiatives locales, notamment dans l'objectif de préserver la biodiversité, lutter contre les îlots de chaleur, améliorer le cadre de vie, accompagner les rénovations énergétiques des logements, assurer une gestion sobre de la ressource en eau et de la préservation du foncier.

Nous devons toutefois redoubler d'efforts pour atteindre nos objectifs et renforcer notre action. Cette démarche constitue donc une opportunité sans précédent pour renforcer la convergence des politiques et actions de l'État, du Conseil régional et de l'ensemble des collectivités et des acteurs au service de notre territoire.

> La COP 2025 : lancement de la feuille de route régionale 2025-2030



Après 8 mois de travaux, de concertation thématique avec les parties prenantes, et de consultation publique, menés au niveau régional et départemental, la feuille de route régionale portant sur la période 2025-2030, partagée avec les acteurs du territoire, est présentée lors de la COP 2025, le 14 février 2025.

Dans la suite de la dynamique impulsée par le lancement de la COP (Conférence des parties) Nouvelle-Aquitaine le 1er décembre 2023, la démarche de planification écologique, co-portée par le préfet de région et le président du Conseil régional, a permis, suite à de nombreux travaux, de concertation thématique avec les parties prenantes, et suite à une consultation publique, menés au niveau régional et départemental, de proposer une feuille de route partagée, qui doit permettre d'accélérer la décarbonation, de préserver les ressources et la biodiversité, tout en permettant le développement des différents secteurs d'activité, pour faire face aux défis du changement climatique.

Son ambition est claire : donner le cap de notre action collective, pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, préserver et protéger nos ressources naturelles et la biodiversité, et, enfin, nous préparer et adapter nos territoires aux effets du dérèglement climatique.

La feuille de route régionale comporte, à date, plus de 120 actions, qui seront mises en œuvre sur la période 2025-2030, permettant d'agir en faveur de la décarbonation de l'industrie, des mobilités, du secteur de bâtiment, de l'énergie, et de préserver la biodiversité, les ressources, et les forêts.



> La consultation publique sur le projet de feuille de route régionale

La consultation publique sur le projet de feuille de route régionale pour la planification écologique en Nouvelle Aquitaine, organisée entre le 29 octobre 2024 et le 30 novembre 2024, a été menée auprès du grand public, des collectivités territoriales (4500 collectivités) et des principales parties prenantes de la région (450 structures concernées).

Pour le grand public, ce sont 883 répondants qui se sont exprimés. Leur niveau d'ambition des actions de la feuille de route, perçu par les répondants, varie légèrement d'un thème à l'autre, et les actions sont globalement perçues comme ambitieuses à très ambitieuses.

Pour les collectivités et parties prenantes, ce sont 739 répondants qui se sont exprimés. Près des ¾ des répondants (72%), considèrent la feuille de route régionale ambitieuse ou très ambitieuse, ce qui conforte, de manière consensuelle, les propositions d'actions issues des travaux de concertation tenus avant l'été 2024.

La synthèse des orientations par thèmes

MIEUX SE DEPLACER EN 2030

> Vers une mobilité bas carbone

Décarboner les mobilités du quotidien

- Régénération du réseau ferroviaire, amélioration des dessertes ferroviaires, report vers les transports en commun
- Incitation au co-voiturage
- Développement du vélo
- Développement des véhicules électriques

Renforcer la prise en compte des mobilités dans l'aménagement du territoire

- Enjeux de mobilités et de logistique urbaine dans les projets de territoires et les documents de planification
- Solutions de mobilité dans le cadre des contrats opérationnels de mobilité

Inciter aux évolutions des pratiques de mobilités

- Plans de mobilités
- Changement de pratiques des populations
- Coopérations entre autorités organisatrices des mobilités

Accélérer la décarbonation des transports de marchandises

- Démarches d'engagement volontaire pour l'environnement
- Pérennisation des infrastructures de fret ferroviaire
- Centre européen du fret

Développer les carburants décarbonés

- Production locale de bioGNV
- Distribution des énergies alternatives, utilisation dans les flottes de poids lourds et véhicules utilitaires légers, des cars et bus urbains et interurbains

Accélérer la décarbonation des activités portuaires et leur transformation en hub énergétique

- Décarbonation des activités portuaires, report modal, infrastructures et projets énergétique



MIEUX SE LOGER EN 2030

> Vers une décarbonation du secteur du bâtiment

Agir pour une rénovation énergétique globale et performante des logements et des bâtiments

- Rénovation des logements sociaux, des copropriétés, des bâtiments publics et du parc immobilier résidentiel des collectivités
- Projets vertueux en matière d'économie d'énergie de structures d'hébergement médico-sociales
- Réduction de la consommation d'énergie dans le parc tertiaire, connaissance du parc bâti et de la précarité énergétique, démarches de sobriété via l'instrumentation
- Prise en compte de la biodiversité dans les projets

Favoriser l'emploi de matériaux bas carbone, soutenir les démarches exemplaires

- Matériaux biosourcés, géosourcés, issus du ré-emploi et développement des filières bas-carbone
- Labelliser les bâtiments durables
- Projets et démarches exemplaires

Répondre aux enjeux de décarbonation des établissements sanitaires et médico-sociaux

Décarboner le chauffage des bâtiments

- Développer les réseaux de chaleur
- Soutien à l'auto consommation collective d'énergies renouvelables
- Décarboner les énergies des bâtiments

Accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique des logements

- Guichet de rénovation de l'habitat
- Aides publiques sur la rénovation énergétique

Mobiliser les acteurs pour accélérer la décarbonation

- Mobilisation de la filière bâtiment
- Développement des EnR dans les logements sociaux
- Réduction de la consommation d'énergie prévu par le décret tertiaire

Mobiliser les dispositifs de soutien à la décarbonation



MIEUX PRESERVER ET VALORISER NOS ECOSYSTEMES en 2030

> Préserver et protéger la biodiversité, les ressources et les forêts

Préserver la ressource en eau

- Restauration des zones humides & cours d'eau
- Solutions fondées sur la nature
- Qualité des eaux littorales et marines
- Protection & préservation sur les bassins versants
- Sobriété dans les usages et les prélèvements
- Valorisation des eaux non conventionnelles
- Protection des captages d'eau potable
- Actions d'encadrement réglementaire

Agir pour une seule santé

- Lutte contre les espèces à risque pour la santé humaine
- Sensibilisation et formation des professionnels de santé

Accompagner les acteurs du territoire, informer, sensibiliser

Préserver et protéger la biodiversité

- Réseau des aires protégées
- Protection des hotspots de biodiversité
- Stratégies locales de reconquête de la biodiversité
- Modèles économiques de reconquête de la biodiversité
- Diminution du rythme de consommation foncière

Promouvoir la gestion durable des forêts pour maintenir la capacité des puits carbone forestiers

- Gestion durable des forêts
- Diagnostics climatiques des parcelles forestières
- Accompagnement des entrepreneurs de travaux forestiers
- Sensibilisation du grand public

Préserver et restaurer les écosystèmes forestiers

- Connaissance de la biodiversité forestière
- Biodiversité dans la gestion sylvicole



MIEUX PRODUIRE EN 2030

> Vers une industrie bas carbone

Accompagner la décarbonation des industries prioritaires de manière territorialisée et ciblée

- Démarches nationale et régionale d'accompagnement des sites les + émetteurs
- Décarbonation d'écosystèmes industriels (TPE/PME/ETI) à différentes échelles géographiques
- Etat des lieux des enjeux écologiques par secteurs / filières
- Nouveaux écosystèmes industriels autour de la décarbonation

Valoriser les réalisations à succès des entreprises

- Valorisation des initiatives d'entreprises pionnières
- Annuaire des lauréats des dispositifs

Intégrer les projets de réindustrialisation dans une logique d'aménagement des territoires

- Identifier et réhabiliter le foncier économique

Renforcer la structuration de l'écosystème support à la décarbonation

- Structuration d'une communauté de bureaux d'études régionaux
- Structuration d'une communauté de financeurs

Faire connaître et mobiliser les dispositifs de soutien à la décarbonation

- Valorisation des possibilités d'accompagnement et d'aides au financement
- Communication sur le cadre réglementaire et ses évolutions
- Critères favorisant l'industrie décarbonée dans la commande publique
- Document unique détaillant les accompagnements existants
- Bilan des dispositifs de soutien à la décarbonation



MIEUX PRODUIRE EN 2030

> Vers un cycle de l'énergie décarboné et un usage du bois plus durable

Développer les énergies renouvelables

- Planification des énergies renouvelables
- Accompagnement des collectivités (ingénierie, outils d'assistance technique...)
- Autoconsommation collective & projets citoyens locaux
- Soutien de l'agrivoltaïsme
- Contrats de gré-à-gré d'électricité

Développer les réseaux de chaleur

- Projets de chaleur renouvelable (biomasse, géothermie, solaire, chaleur fatale)
- Réseaux de chaleur
- Géothermie de surface et profonde

Développer la production de biométhane

- Accompagnement des agriculteurs en complémentarité avec la production agricole alimentaire

Favoriser un usage du bois plus durable et raisonné

- Usage du bois dans les produits de construction (gisement de feuillus et gros bois résineux)
- Commande publique
- Actions de sensibilisation
- Circuit-court des co-produits et sous-produits de la transformation du bois
- Gisements de bois de seconde vie



MIEUX CONSOMMER EN 2030

> Vers une économie sobre en ressources

Réduire la production de déchets

- Réduction des déchets
- Filières à responsabilité élargie du producteur
- Prévention des déchets et de recyclage dans la commande publique
- Lutte contre les incivilités
- Juste prescription des produits de santé

Augmenter les capacités de tri et de valorisation des déchets

- Connaissance des flux et valorisation des déchets
- Mise en œuvre de la loi AGEC
- Valorisation des matières organiques
- Tri à la source des collectes sélectives
- Offres de services de collecte et de valorisation
- Dispositifs incitatifs : tarification et collecte incitatives, nudges, etc.

Accompagner la transformation des modèles économiques vers plus de circularité

- Stratégies achats responsables dans les entreprises
- écoconception de produits et de services dans les entreprises
- Responsabilité Sociétale des Entreprises
- Programmes d'Ecologie Industrielle et Territoriale
- Modèles d'économie de la fonctionnalité et de la coopération
- Offres de formations sur les nouveaux métiers
- Pratiques de restauration des établissements sanitaires et médico-sociaux



> 2025, première année de mise en œuvre de la feuille de route régionale



2025 sera l'année de mise en œuvre des premières actions, au niveau régional et départemental. Elle sera également consacrée à la poursuite d'autres travaux, en complément des thèmes déjà abordés dans la feuille de route présentée lors de la COP le 14 février 2025.

Mettre en œuvre les premières actions de la feuille de route

Pour agir en matière d'atténuation, et de préservation et de protection des écosystèmes, dans les domaines des mobilités, du logement, de l'industrie, de l'énergie, de l'économie circulaire et des déchets, de la préservation de la biodiversité, des ressources et de la forêt, ainsi que de la santé.

Les chantiers à poursuivre :

Inclusion sociale - pour accompagner les territoires et les populations dans une transition écologique juste et solidaire, en matière notamment de solidarité alimentaire ou de mobilités solidaires.

Emploi / formation / compétences - pour accompagner les modifications de l'économie nécessaires pour réaliser la transition écologique et s'adapter au changement climatique.

Agriculture - pour répondre aux enjeux d'atténuation et d'adaptation, tout en répondant à l'objectif d'améliorer la compétitivité des exploitations agricoles.

L'adaptation au changement climatique, le troisième volet des travaux de la COP, après l'atténuation et la préservation des écosystèmes

pour limiter les impacts du changement climatique et les dommages associés sur la population, les activités socio-économiques et sur la nature.

Retrouvez toutes les informations sur la démarche de planification écologique :

www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine

www.neo-terra.fr

